



PHOTO : Avec le Bois



GARDERA D - Photo M. CHOISELAT



## LA MATINÉE DU CONTREPLAQUÉ 2017

### CONFORT INTÉRIEUR ET ACOUSTIQUE

SYNTHÈSE DES PRÉSENTATIONS ET ÉCHANGES DU 19 JANVIER 2017

Organisée par LECONTREPLAQUE.COM et les Industries du Panneau Contreplaqué, avec le soutien du CODIFAB, la 2ème édition de la Matinée du Contreplaqué s'est tenue le 19 janvier à Paris.

#### ENJEUX

Dans le contexte de la future Réglementation Bâtiment Responsable (RBR), le confort intérieur revient sur le devant de la scène pour tous les acteurs de la construction et de l'agencement. À l'horizon 2018-2020, cette future réglementation prendra effectivement en compte la notion de confort et de bien être des occupants, en intégrant les performances acoustiques, la qualité de l'air intérieur et la performance environnementale globale des bâtiments. Une enquête Ifop réalisée pour le MEDDE a ainsi souligné que 86% des Français interrogés considèrent être gênés par le bruit à leur domicile, et que 85% des actifs éprouvent une gêne sur leur lieu de travail.

C'est pourquoi, le confort acoustique a été retenu en 2017 pour constituer le fil central de la matinée consacrée aux panneaux contreplaqués, avec, pour planter le décor, un point sur les impacts sociétaux liés à l'inconfort acoustique, le cadre réglementaire et les exigences qu'il impose pour la construction et l'agencement, et pour illustrer le sujet, des témoignages d'experts et des présentations d'ouvrages.

70 participants, architectes, agenceurs, architectes d'intérieur, designers, bureaux d'études, économistes, industriels... étaient ainsi réunis afin de débattre et échanger autour des solutions apportées par le matériau contreplaqué, comme réponse aux exigences de confort intérieur, et particulièrement acoustique.

Le présent document est une synthèse des prises de parole et présentations des experts qui se sont succédés lors de cette journée. Les différentes présentations seront consultables et téléchargeable sous peu sur le Portail du Contreplaqué. La [Newsletter du Contreplaqué](#) vous informera dès leur mise en ligne.



La Vague Acoustique, Siège de Surfrider - GARDERA D Architecture et Design - Photo M\_CHOISELAT

## LA MATINÉE DU CONTREPLAQUÉ 2017 | CONFORT INTÉRIEUR ET ACOUSTIQUE

p.2

### CONTEXTE : ANALYSE SOCIOLOGIQUE ET CADRE RÉGLÉMENTAIRE

Intervention de Philippe Strauss, expert au Centre d'Information et de Document sur le Bruit (CIDB)

*« Il est nécessaire de prendre en compte la question acoustique dès l'amont du projet pour améliorer le confort. C'est une question trop souvent négligée. Et pourtant, il existe des solutions... » P. STRAUSS*

Partant du constat que **8 Français sur 10 sont préoccupés par le bruit**, Philippe Strauss a présenté un état des lieux de la problématique du bruit en France, dont le **coût social** (absentéisme, maladie professionnelle et perte de productivité en entreprise...) est **estimé aujourd'hui à 57 Mds €**.

Retraçant brièvement l'historique de la réglementation française sur le bruit, initiée en 1969, l'expert du CIDB a rappelé que, depuis 2012, les concepteurs de bâtiments sont contraints de produire une attestation de prise en compte de l'acoustique. Il a souligné que la réglementation repose globalement sur des exigences de résultats, excepté pour la **correction acoustique** qui, elle, repose sur une obligation de moyens (l'aire d'absorption doit être inférieure ou égale à  $\frac{1}{4}$  de la surface au sol des locaux considérés).

Un terrain sur lequel le contreplaqué propose des solutions.

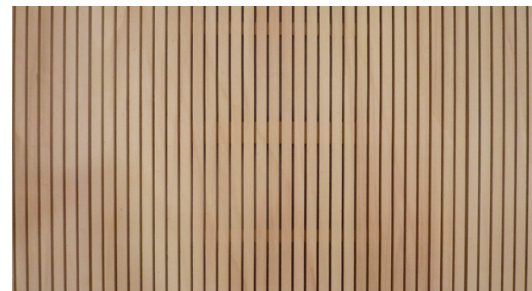
### SOLUTION ARCHITECTURALE : LE SIÈGE DE SURFRIDER FOUNDATION ET SA VAGUE ACOUSTIQUE

Intervention de l'architecte du projet, Patrice Gardera, agence Gardera-D / Architecture et Design

*« Une solution entièrement en bois où le structurant devenait la finition. Une forme libre créant, dans chacun des espaces, des cocons protecteurs, espaces intimes, totalement épargnés du bruit. » P. GARDERA*

Fruit d'une réflexion menée avec les utilisateurs quotidiens du futur siège de la Fondation Surfrider à Biarritz et pour **répondre aux contraintes acoustiques liées à la cohabitation, dans le même volume**, d'un espace de travail et d'un espace d'exposition dédié aux scolaires, Patrice Gardera a réalisé une esthétique « vague acoustique ».

Longue de 40 mètres, la vague sépare le volume en deux et agit ainsi comme un véritable **écran antibruit**. Elle est composée de portiques, disposés tous les 2,5 mètres, oscillant entre 2,5 et 3 mètres de hauteur, support d'une ossature secondaire qui a permis de disposer 220 panneaux acoustiques triangulaires, biseautés en coupe d'onglet, en **contreplaqué acoustique à âme dense**.



## EXPERTISE : PRINCIPES DE L'ACOUSTIQUE ET CARACTÉRISATION DES PERFORMANCES

Intervention de Madeleine Villennave, expert en acoustique (ex-FCBA)

*« L'utilisation du panneau contreplaqué, en paroi extérieure, permet de répondre facilement aux exigences de la réglementation, en dépassant les 30 dB réglementaires. » M. VILLENAVE*

Madeleine Villennave a partagé les fondamentaux de l'acoustique, du calcul et de la caractérisation des performances des produits. Complétant les propos de Philippe Strauss, elle a détaillé les exigences de la réglementation actuelle : isolement au bruit intérieur ( $\geq 53$  dB), isolement au bruit extérieur ( $\geq 30$  dB), niveau du bruit de choc ( $\leq 58$  dB).

Elle a présenté l'ensemble des performances des panneaux contreplaqués, selon les différentes situations et problématiques acoustiques.

## SOLUTION INDUSTRIELLE : QUALITÉ ACOUSTIQUE ET SÉCURITÉ AU FEU EN ERP

Intervention des industriels Benoît Reitz (Avec le Bois ) et Jean-Baptiste Aurel (Woodenha)

*« On ne fait pas d'acoustique sans créer de la surface de contact (surface développée). Ce qui va à l'inverse des caractéristiques nécessaires pour un bon comportement au feu. » JB. AUREL*

Benoît Reitz a introduit son exposé en expliquant les raisons qui l'ont amené à rechercher **une solution répondant à la fois aux exigences du confort acoustique et à celles de la sécurité incendie**. Il a expliqué comment, dans un processus itératif et un partenariat avec Woodenha, il est parvenu à concilier ces **deux problématiques réglementaires, dont les réponses sont souvent antinomiques**. Le choix du contreplaqué est vite devenu une évidence. S'appuyant sur l'expertise de Woodenha, partenaire de longue date de la filière contreplaqué, et qui a su développer **une solution d'ignifugation par imprégnation** (autoclave à froid) adaptée à ces panneaux, les deux industriels ont abouti à la solution recherchée. Pourtant le défi était grand car le cahier des charges imposait que les panneaux entrant dans l'autoclave, déjà usinés au millimètre près pour répondre à leur finalité acoustique, ressortent bien ignifugés mais intacts !

*« Pour générer de la performance acoustique, il me fallait créer du vide. Quel matériau me permettait d'enlever autant de matière (avec un usinage précis) tout en gardant un maximum de résistance mécanique et de stabilité ? Quel matériau me garantissait une réelle légèreté et une véritable fiabilité ? Quel matériau m'assurait une constance d'aspect et une qualité de finition ? Le panneau contreplaqué de peuplier. » B. REITZ*





## CONCLUSION : CONFORT INTÉRIEUR ET RÉPONSES DU CONTREPLAQUÉ

Intervention de Sabine BOURY, Déléguée Générale de l'Union des Industries du Panneau Contreplaqué (UIPC)

Sabine Boury, déléguée générale de l'UIPC a conclu la rencontre, en revenant sur la définition du confort intérieur dans les bâtiments, basée sur les cinq sens. Elle a présenté la publication d'un premier **Module complémentaire au Cahier 106 consacré au confort hygro-thermique** et aux performances des panneaux contreplaqués en termes de thermique, d'étanchéité à l'air et de perméabilité à la vapeur, dans le contexte de la révision du DTU 31-2 (**module téléchargeable sur le portail [www.lecontreplaque.com](http://www.lecontreplaque.com)**).

Sabine Boury a également rappelé les **excellentes caractéristiques des contreplaqués vis-à-vis de la qualité de l'air intérieur et des émissions de composés organiques volatils**.

La Déléguée Générale a conclu cette Matinée en annonçant la thématique de la prochaine matinée, programmée début 2018, qui fera la part belle au dernier sens, la vue, pour **mettre en lumière le confort visuel et le potentiel créatif, esthétique et design des panneaux contreplaqués et décoratifs**.

Retrouvez sous peu les présentations des intervenants de la Matinée du Contreplaqué en vous inscrivant à la **Newsletter** ainsi que le dernier **Module complémentaire au Cahier 106 sur le confort Hygro-Thermique**, sur Le Portail du Contreplaqué :

## LECONTREPLAQUE.COM